

ARRETE N° 033 /CAB/PM DU 03 AVR 2020 portant nomination du  
 Coordonnateur National Adjoint du Plan Présidentiel de Reconstruction et de  
 Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre,  
 modifié et complété par le Décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du  
 Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre,  
 Chef du Gouvernement,

Vu le décret n° 2020/136 du 23 mars 2020 portant création, organisation et  
 fonctionnement du Comité du suivi de la mise en œuvre des recommandations du  
 Grand dialogue national,

Vu l'arrêté n° 031 du 03 AVR 2020 fixant le cadre organique de la mise en œuvre  
 du Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-  
 Ouest et du Sud-Ouest.

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> -** Monsieur NJONG Donatus FONYUY est, à compter de la date de  
 signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur National Adjoint du Plan  
 Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du  
 Sud-Ouest.

**Article 2 -** L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévue par la  
 réglementation en vigueur.

**Article 3 -** Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence,  
 puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

YAOUNDE, le 03 AVR 2020

**LE PREMIER MINISTRE,  
 CHEF DU GOUVERNEMENT**



**Joseph DION NGUTE**